

2023

Démarrage des travaux du campus de l'Étoile

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) du CHAL, futur Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS), et le Pôle de Formations Supérieures GrandForma auront bientôt leurs nouveaux locaux !

Opération en co-maîtrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse Agglo



Avec le soutien de :



LE CAMPUS DE L'ÉTOILE, UN PREMIER BÂTIMENT DÉDIÉ AU FUTUR IFPS ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La convergence des programmes et des plannings de reconstruction du nouvel IFPS (IFSHFAS) du CHAL et du Pôle de Formations Supérieures Grand Forma d'Annemasse Agglo, ont conduit les deux institutions à réaliser une opération commune dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'écoquartier de l'Étoile à Annemasse. La signature des marchés et le démarrage prochain des travaux de ce bâtiment mutualisé marque le démarrage du **campus de l'Étoile** qui abritera d'autres lots dédiés à la formation et aux services étudiants.

— Le projet

Fruit de la collaboration entre le CHAL et Annemasse Agglo, ce projet répond aux besoins respectifs des deux institutions et contribue au rayonnement des métiers du soin, du territoire et de la politique régionale en matière de développement de la formation supérieure.

Le nouveau bâtiment a été conçu et dimensionné pour permettre la formation complète de près de 800 étudiants, avec une répartition en trois promotions à terme de 120 à 140 étudiants en soins infirmiers, 100 élèves aides-soignants, ainsi que 250 étudiants inscrits dans les différentes formations Grand Forma.



Le futur bâtiment, d'une surface d'environ 4 000 m², sera composé de locaux du CHAL destinés aux besoins du futur IFPS (environ 2 300 m² comprenant des salles adaptées aux formations dispensées par l'Institut, un Centre de documentation moderne, des bureaux...) et des locaux d'Annemasse Agglo dédiés aux besoins de GrandForma (environ 250 m² comprenant des salles de cours et des bureaux pour les formateurs). Des locaux mutualisés d'une superficie de 1 400 m² regrouperont l'accueil, le grand amphithéâtre de 250 places, l'espace de restauration, les locaux logistiques et techniques, ainsi que les espaces dédiés à la vie étudiante, le foyer et l'espace détente.

Le projet



— Une opération mutualisée aux avantages multiples

Une optimisation des espaces

L'ambition de mutualisation forte et de fonctionnement décloisonné, avec une logique d'optimisation des espaces, permettra aux futurs utilisateurs de bénéficier d'équipements (amphithéâtre...) et d'espaces communs (espaces de vie étudiante...) mieux adaptés aux besoins et plus qualitatifs.

Ces espaces communs pourront être également utilisés par Annemasse Agglo ou par le CHAL pour l'organisation d'événements extérieurs en lien avec l'enseignement supérieur.

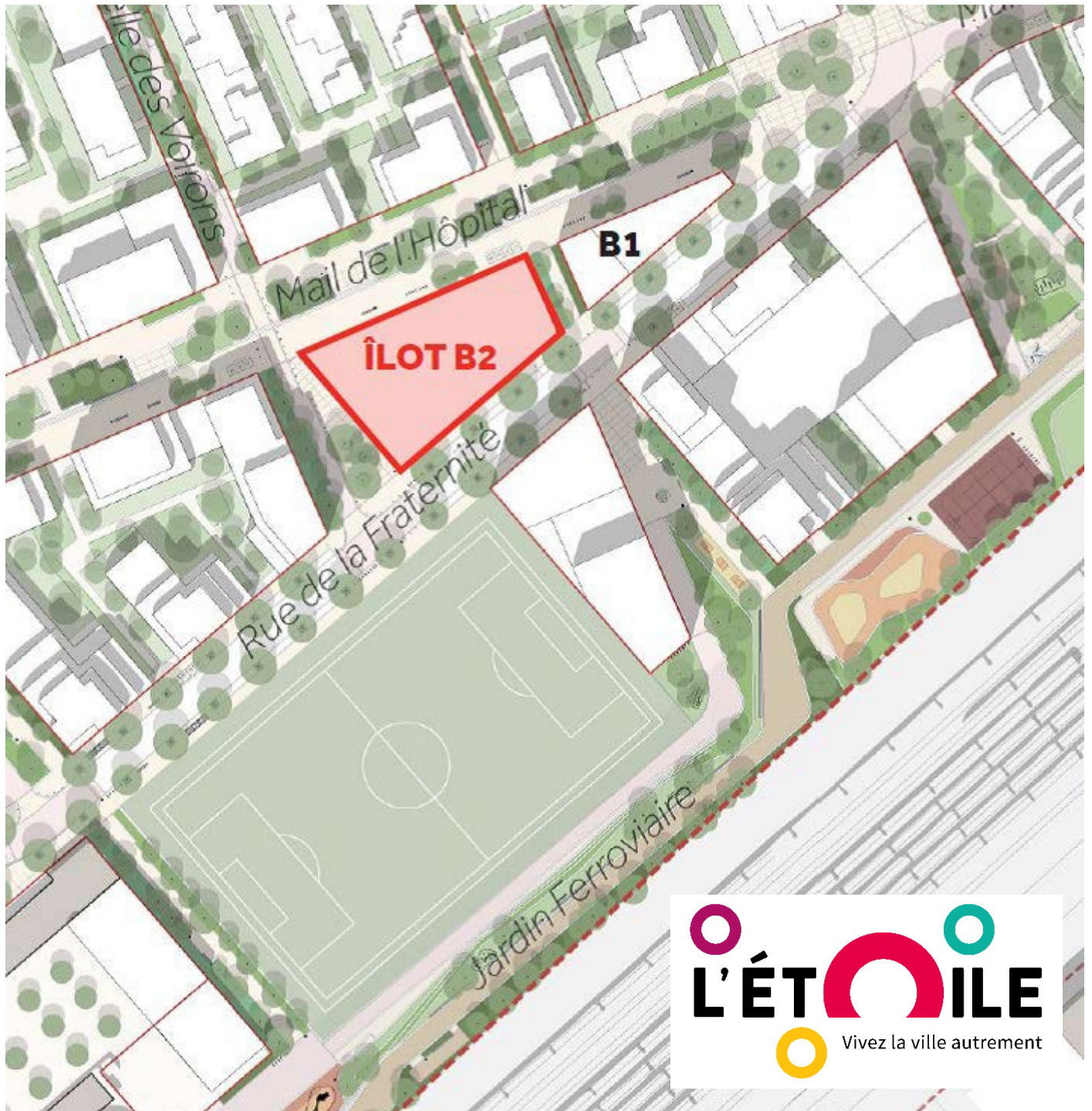
Permettre l'évolution du projet

Elle permet une évolutivité du projet : les espaces communs mutualisés seront suffisamment dimensionnés pour pouvoir « absorber » des développements futurs.

Créer un Pôle étudiant sur le territoire

Elle permet de créer un véritable Pôle étudiant visible et ouvert (GrandForma Annemasse), un lieu vitrine de l'enseignement supérieur attractif et moderne : une opération qui contribuera à valoriser la politique régionale en matière de développement de la formation supérieure.

— Une opération emblématique de l'écoquartier de l'Étoile



Le futur bâtiment (îlot B2) sera implanté au centre de l'écoquartier de l'Étoile et de l'agglomération d'Annemasse, entre le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare et la nouvelle place du Jura d'une part, et entre le Pôle d'affaires le long du jardin ferroviaire et le tissu résidentiel existant d'autre part, bénéficiant ainsi d'une localisation privilégiée. Le bâtiment s'étendra sur la totalité de l'îlot et constituera un exemple remarquable en termes d'architecture respectueuse de l'environnement et d'efficacité énergétique. Ces performances seront atteintes, entre autres, grâce à l'utilisation de matériaux durables tels que le bois, la création de terrasses végétalisées, ainsi qu'à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Financement

— Le planning

La réalisation du projet a été retardée de deux ans en raison des impacts de la crise sanitaire et surtout de la poussée inflationniste sur les coûts des matières premières et des pénuries ou retard dans la livraison des matériaux. Le lancement des travaux était initialement prévu début 2021. Les coûts des travaux ont également enregistré une hausse significative entre la phase des études et la consultation des entreprises.

Dans ce contexte, la maîtrise d'ouvrage a également procédé à plusieurs phases de consultation et de négociation pour optimiser le coût des travaux. Le plan de financement a ensuite pu être consolidé avec le soutien décisif de la Région et de l'ARS ainsi que du Département de la Haute-Savoie qui a alloué une subvention supplémentaire à l'opération.

La pose de la 1^{ère} Pierre se fera le 21 juin 2023.

La mise en service du nouveau bâtiment est programmée pour mi-2025.

— D'autres opérations à venir sur le Campus de l'Étoile

Au sein du campus, il est également prévu de proposer des espaces dédiés à l'installation et au développement d'établissements de formation de manière pérenne sur le territoire, en parallèle de l'espace Grand Forma.

En complément, un projet de résidence dédié aux étudiants et aux jeunes actifs est également en cours d'étude afin d'améliorer l'accueil des apprenants sur le territoire. L'objectif systémique est de faire de l'Étoile un écoquartier où il fait bon vivre, travailler et se former.



Le plan de financement global



Le coût total de l'opération comprenant les études et les travaux s'établit à 20 M€ toutes taxes et dépenses comprises.

Le CHAL et Annemasse Agglo financent chacun les locaux destinés à leurs activités spécifiques, en bénéficiant de subventions. Annemasse Agglo assure le financement des espaces mutualisés, de la structure bois et du parking.

Le CHAL, qui exploitera environ les deux tiers des espaces mutualisés reversera à Annemasse Agglo un loyer annuel en contrepartie.

Les cofinancements



Le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes - La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient l'opération en attribuant une subvention de 4 M€ au CHAL pour les locaux du futur IFPS et en envisageant une subvention de 1.3 M€ pour le Pôle de Formations Supérieures Grand Forma de l'Agglo par le biais de la convention de coopération métropolitaine.



Le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie - Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie soutient l'opération en attribuant une subvention de 3.8 M€, dont 0.800 M€ sont destinés à l'acquisition de mobiliers et d'équipements pédagogiques.



Le soutien de l'État - Le projet bénéficie d'un soutien financier de la part de l'État qui a accordé une subvention de 300 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSI).



Le soutien de l'ARS - L'ARS soutient l'opération et a validé le Plan Global de Financement Pluriannuel du CHAL qui intègre la reconstruction de l'IFSI-FAS.



Le soutien de la commune d'Ambilly - La commune d'Ambilly soutient l'opération, qui contribue directement au développement de la formation sur son territoire, en mettant le terrain gracieusement à disposition des Maîtres d'ouvrage sous la forme de baux emphytéotiques d'une durée de 99 ans.

UN INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTÉ (IFPS), POUR TOUJOURS MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE DE FORMATION ET AUX ENJEUX LIÉS À L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SOIN.

— **Être plus attractif** en offrant aux étudiants des infrastructures modernes et opérationnelles pour la mise en œuvre de méthodes et pratiques pédagogiques innovantes telles que la simulation en santé, des escape games ou encore l'apprentissage collaboratif à distance. Ces pratiques s'inscrivent dans une conception socioconstructiviste des apprentissages, selon laquelle les étudiants/élèves apprennent de leur propre activité en situation. Cela permet aux apprenants d'être confrontés à des situations au plus proches de la réalité et à des modes de collaboration spécifiques à leurs activités professionnelles futures correspondant aux nouveaux types d'interactions sociales.

Développer les formations continues des professionnels de santé en répondant toujours mieux aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire tout en limitant les déplacements vers des organismes de formation plus éloignés, ce qui a également des avantages en termes écologiques et économiques. L'IFSHFAS a mis en place depuis plusieurs années un catalogue de formation continue sur des thématiques diversifiées.

— **Les chiffres clés de l'IFSHFAS**

- 3 promotions de 111 étudiants infirmiers
- 1 promotion de 80 élèves aides-soignants
- Un budget de fonctionnement annuel de 3.100 M€

Équipe des professionnels de l'IFSHFAS
L'IFSHFAS, futur IFPS, est géré par le CHAL. Il est conventionné auprès de l'Université Grenoble-Alpes (UGA) dans le contexte de l'universitarisation de la formation.

Former davantage d'étudiants en soins infirmiers et d'élèves aides-soignants en réponse aux besoins RH des établissements du GHT Léman Mont-Blanc et des structures de soins du territoire. En effet, les effectifs des professions de santé sont en forte tension localement et les besoins sont importants, en lien notamment avec la croissance démographique du territoire, mais également avec le vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques. L'Institut de Formation des Professions de Santé a pour objectifs de préparer au mieux les futurs professionnels aux évolutions des métiers de santé et de les accompagner dans leur professionnalisation en tenant compte des différents modes de prise en charge.



Le territoire d'Annemasse Agglo compte actuellement 33 formations post-bac et près de 1200 étudiants.

Ce projet contribuera à augmenter significativement ce nombre de formations et d'étudiants (perspective de **+ 200 étudiants à la rentrée 2025**).

La dynamique ainsi enclenchée ne pourra que s'amplifier et se pérenniser, dans un cadre de travail encore plus attractif pour les formateurs et les apprenants. L'amphithéâtre permettra par exemple d'ouvrir ce pôle de formation sur l'extérieur et de renforcer l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche, via l'accueil d'évènements et de conférences variés.

Cette opération participe donc fortement à l'ambition d'Annemasse Agglo à travers sa politique de formation GrandForma Annemasse, déclinaison d'une politique publique d'enseignement supérieure à l'échelle du Pôle Métropolitain du Genevois Français.

2. Structurer les formations de son territoire

Les organismes de formation sont nombreux sur le territoire et l'objectif est bien de les accompagner afin qu'ils confortent leur présence.

A terme, des m² dédiés à la formation supplémentaire seront programmés au sein de l'écoquartier pour former le campus de l'Étoile.

3. Construire une offre de services aux étudiants

C'est un enjeu essentiel pour rendre le territoire plus attractif et performant en matière d'enseignement supérieur.

Dans les actions en cours portées par Annemasse Agglo :

- La création d'une **dynamique étudiante** inter-établissements avec l'organisation d'évènements de rentrée scolaire, la mise en place de tarifs étudiants dans des évènements locaux...
- Le renforcement de la **dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs – publics et privés – du territoire** autour du public étudiant : travail autour de services spécifiques, tarifs etc.
- Des services spécifiques à l'échelle d'Annemasse Agglo avec un « réflexe » étudiants dans la mise en place de ses politiques : par exemple mise en place de tarifs étudiants sur les services mobilités (VAE/trottinettes), sur les équipements culturels (château bleu, archipel butor...), avec le développement d'offres de services spécifiques comme le logement intergénérationnel ou encore un projet de résidence étudiante dans l'écoquartier de l'Étoile.

L'offre actuelle de formation GrandForma Annemasse



3 salles de cours (d'une capacité de 19 personnes) ouvertes en 2018

11 organismes de formation utilisateurs : l'Université Savoie Mont-Blanc, le CNAM, l'IFPSI, H.E.T.S (Genève), l'Université Lyon 2 avec le CERAH Genève, Wall Street English, G5, SI2A, UFCV, AFPA, Webforce3

1128 étudiants ont utilisé les locaux et services de GrandForma depuis son ouverture

Des parcours de formation dispensés en initiale, alternance et continue et dans les domaines de la santé, l'immobilier, commercial, accès aux études universitaires, informatique/numérique, gestion de projets, sanitaire et social...

Le projet pour



« Lorsque je suis arrivé en 2016 à la tête de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, j'ai tenu à ce que notre politique de formation professionnelle soit recentrée sur de vrais métiers qui recrutent et qui sont utiles au bon fonctionnement de notre société. Après la crise sanitaire que nous avons traversée, chacun constate non seulement que les professions de santé sont parmi les plus essentielles qui soient mais aussi de celles qui sont le plus exposées aux tensions en termes de recrutement et d'attractivité.

Nous ne pouvons pas laisser notre service public de santé se paupériser année après année, chacun à notre échelle nous avons le devoir d'agir. La vocation de soignant est l'un des engagements les plus nobles qui soient et en tant que responsable politique nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour offrir à nos jeunes qui se destinent à ces métiers les meilleures conditions possibles.

C'est le sens de notre soutien à ce grand projet de campus de l'Étoile dans l'agglomération d'Annemasse. Il permettra d'augmenter sensiblement le nombre de formations et d'étudiants dans le secteur sanitaire sur ce territoire tout en permettant à nos jeunes de bénéficier d'une qualité de vie idéale avec un bâtiment exemplaire en termes d'équipements mais aussi sur le plan énergétique et environnemental.

Avec ce projet, à la fois porteur de sens et d'espoir, nous montrons, qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, nous ne résignons pas à la fatalité de la dégradation de nos services publics et que nous répondons présents en investissant massivement pour notre jeunesse, notre santé et nos emplois. »

Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Le Conseil départemental de la Haute-Savoie est engagé, à travers une politique volontariste, en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Afin de soutenir les 15 000 étudiants haut-savoyards au travers de filières et de lieux d'apprentissage de proximité et de qualité, tout en valorisant les synergies entre les entreprises et le milieu universitaire, l'Assemblée départementale, il y a peu, le plan départemental de développement universitaire et scientifique 2023-2028 et lui consacra plus de 45 M€.

Ce schéma s'articule autour de trois axes forts : l'investissement massif pour les infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche de qualité ; le soutien aux projets de recherche et de transfert de technologie répondant aux enjeux du territoire et le rapprochement entre les étudiants et le monde de l'entreprise, avec un volet fort vers l'international.

Dans le cadre de ce schéma, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a choisi de soutenir, au titre de l'axe 1, le projet du « Grand Forma » dans la ZAC Étoile Annemasse-Genève et apporte son soutien aux instituts de formation en soins infirmiers et aux instituts de formation d'aides-soignants en finançant les IFSHFAS du CHAL (Centre hospitalier Alpes Léman) et des Hôpitaux du Léman.

Le Département entend maintenir sur le territoire de la Haute-Savoie des structures d'enseignement supérieur et de recherche d'excellence, ouvertes sur l'international et permettant de répondre tant à l'épanouissement des étudiants qu'aux besoins du territoire et du tissu économique local. Enfin, il souhaite renforcer les liens entre les universités et le monde professionnel, encourager l'intelligence collective et améliorer l'employabilité des étudiants à la fin de leur cursus. A travers ce projet, c'est aussi un soutien indéfectible que le Conseil départemental souhaite réaffirmer à l'échelle des établissements et des personnels de santé de la Haute-Savoie qui font un travail remarquable.

Martial Saddier
Président du département de la Haute-Savoie

Le projet pour



Ambilly, ville engagée pour l'enseignement supérieur, a toujours soutenu le maintien de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) sur son territoire. Ce sont ces raisons qui l'ont amenée à prendre la décision de porter le foncier de l'ancien hôpital, situé dans la ZAC Étoile, avant que celui-ci ne soit transféré à Annemasse Agglo dans un second temps.

Cette initiative a permis à Ambilly de mener en collaboration avec Annemasse Agglo et le CHAL (Centre Hospitalier Alpes Léman), le projet de bâtiment mutualisé. Cette réalisation est la première pierre d'un ambitieux projet de formation supérieure et de recherche pour notre territoire.

Le 21 juin 2023 marquera enfin la pose de la première pierre de cet ambitieux projet de formation supérieure et de recherche pour notre territoire.

Il vise à offrir des services pour améliorer le quotidien des étudiant.e.s et une formation adéquate pour répondre aux besoins du marché. L'ensemble des actrices et acteurs de la formation supérieure du territoire est impliqué dans la réussite de ce projet qui permettra de renforcer l'attractivité de la Haute-Savoie nord en matière d'enseignement supérieur.

Guillaume Mathelier
Maire d'Ambilly

DIETMAR FEICHTINGER
ARCHITECTES

Forte d'une trentaine de collaborateurs à Paris et Vienne (Autriche), Dietmar Feichtinger Architectes exerce son activité entre missions de maîtrise d'œuvre et concours en Europe. Intimement liée à une idée structurelle forte et à des solutions techniques innovantes, dans un constant souci d'intégration environnementale et de développement durable, cette architecture élégante et sensible, respectueuse de l'humain et de la nature. Outre les 7 nominations pour le Mies van der Rohe Award, le Prix européen d'architecture contemporaine, la qualité de l'architecture de Dietmar Feichtinger Architectes a été reconnue par de nombreuses distinctions. Avec plus de 10 nationalités présentes à l'agence et cela depuis plus que 20 ans, Dietmar Feichtinger Architectes se situe au croisement des différentes cultures.

Equipe de maîtrise d'œuvre :

- Dietmar Feichtinger Architectes, architecte mandataire
- AR-C, BE structure
- MCI, BE fluides et électricité
- TEM Partners, économiste
- Altia, BE acoustique

Annexe - Historique

Histoire d'une dynamique et d'un projet réalisé en commun...

1974

Création de l'École d'infirmières d'Ambilly après délibération du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Annemasse. Voilà presque 50 ans que la structure a ouvert ses portes ; elle accueillait à cette époque 25 étudiants alors appelés «élèves».

1992

Le décret n°92510 du 5 juin transforme les Écoles d'infirmières en Instituts de Formation en Soins Infirmiers, octroyant le statut d'étudiant aux élèves infirmiers. Progressivement le nombre d'étudiants par promotion grandit, passant de 50 étudiants en 1991 à 111 en 2023.

2004

Martial Saddier et Robert Borrel, respectivement Président et Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse Bonneville (CHIAB), ont élaboré avec le Directeur Général du CHIAB de l'époque et en lien avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH, désormais ARS), le Plan pluriannuel d'investissement concernant les reconstructions du Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) sur le site Findrol à Contamine sur Arve, l'EHPAD de Bonneville, l'EHPAD de Marnaz, l'IFSHFAS à Ambilly et la réhabilitation de l'EHPAD d'Ambilly.

Le programme d'ensemble concernait aussi la reconstruction de la Clinique d'Annemasse. L'objectif premier était d'asseoir les fondements d'une organisation modernisée de la prise en charge des soins par les établissements publics et privés sur les agglomérations d'Annemasse et de Bonneville, dans la perspective de satisfaire la réponse aux besoins futurs. Dans cette continuité, la Gouvernance du CHAL, avec le soutien

constant de l'ARS et des Collectivités et en collaboration avec les parties prenantes du territoire, met en œuvre avec détermination ces orientations majeures.

2012

Dans le même temps que son installation sur le site Findrol à Contamine sur Arve, le CHAL, en lien avec la Région Rhône-Alpes, l'ARS et les élus locaux, prépare la reconstruction du nouvel IFSI-IFAS, futur Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS), sur le site de l'ancien hôpital d'Annemasse à Ambilly.

En effet, les locaux ne sont plus adaptés et ne répondent plus aux besoins des formations tant aux niveaux fonctionnels que techniques. Les salles ne sont pas suffisamment dimensionnées pour accueillir l'ensemble des promotions et réaliser les travaux dirigés et pratiques. Par ailleurs, les étudiants ne disposent pas d'espace de détente ou de restauration.

2015

Le Pôle métropolitain du Genevois français accompagne la constitution d'une offre singulière d'enseignement supérieur et de recherche pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des habitants du territoire. Cette démarche est soutenue par la Région et l'État au titre du Contrat de Plan État-Région (CPER).

2018

Lancement de la démarche « Grand Forma », visant à accompagner la constitution de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire. Elle se décline à l'échelle d'Annemasse Agglo autour de 4 axes stratégiques, dont celui de la santé. La constitution d'un Pôle de formations supérieures publiques et privées, au sein de l'ÉcoQuartier de l'Étoile Annemasse-Genève, intégrant la reconstruction de l'IFSHFAS du CHAL, est un projet « phare » de cette démarche Grand Forma.

Le 28 mars, un site provisoire permettant l'accueil de formations supérieures est inauguré, au 1^{er} étage du 13 avenue Emile Zola à Annemasse ; en juillet, le partenariat entre l'IFSHFAS du CHAL et Annemasse Agglo se concrétise. Les Dirigeants du CHAL et d'Annemasse Agglo signent une convention de groupement de commandes et le CHAL coordonne la co-maitrise d'ouvrage d'un bâtiment commun répondant aux besoins des deux institutions. Ce nouveau bâtiment sera situé sur le site de l'ancien Hôpital à Ambilly, au cœur de l'ÉcoQuartier de l'Étoile Annemasse-Genève.

26 août 2019

La construction du nouvel IFSHFAS et du Pôle de Formations Supérieures Grand Forma au sein d'un même bâtiment se réalise en co-maitrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse agglo. Cette opération nécessite la signature de conventions entre les deux parties au fur et à mesure de son avancement. En 2018, le CHAL et Annemasse Agglo signent la convention d'un groupement de commandes, puis ils signent les conventions cadre et financement du projet en 2019.

4 mars 2020

Suite à la réalisation du programme fonctionnel et technique par les deux maîtres d'ouvrage, le marché de maîtrise d'œuvre est signé sur la base du projet proposé par le groupement Dietmar Feichtinger Architectes – AR C Structure – MCI thermique Fluides – Altia Acoustique – Tem Partners Economie.

2022 – 2023

Publications des documents de consultation des entreprises via plusieurs d'appels d'offres. Le contexte géo politique mondial ayant comme retombées pénuries et augmentations drastiques des coûts des matériaux les deux premiers appels d'offres se sont montrés en partie infructueux.

3 mai 2023

Didier Renaut, Directeur Général de la Direction commune CHAL-Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller-Hôpital Départemental de Reignier, Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc, et Gabriel Doublet, Président d'Annemasse Agglo, officialisent le démarrage des travaux de l'actuel Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) futur Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS) et du Pôle de Formations Supérieures Grand Forma Annemasse.

Point presse pour Le lancement officiel des travaux est effectué en présence de Martial Saddier, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et Président du Comité Territorial des Élus Locaux du GHT Léman Mont-Blanc, Serge Delsante, Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Nadia Idiri, Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois, Isabelle Ruin, Directrice de l'IFSI-IFAS, Étienne Mauget, Directeur du Système d'Information du CHAL, Aline Watt Chevallier, Maire de Contamines sur Arve et Vice-Présidente du Conseil de Surveillance du CHAL, Guillaume Mathelier, Maire d'Ambilly, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président du Conseil de Surveillance du CHAL, Vice-Président d'Annemasse Agglo en charge de la ZAC Etoile et Président du Pôle métropolitain du Genevois français, et le groupement Dietmar Feichtinger Architectes, Maître d'œuvre.